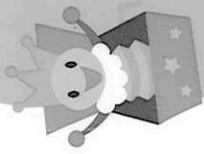




## LES RELAIS PETITE ENFANCE (OU RAM)

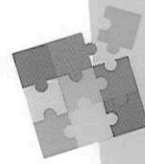
Ce sont des services d'informations, d'échanges et de soutien destinés aux futurs parents ou parents de jeunes enfants, ainsi qu'aux assistants maternels et gardes d'enfants à domicile.

Seine Normandie Agglomération dispose de 5 relais répartis sur l'ensemble du territoire : des services de proximité, gratuits et accessibles à tous.



## VOUS ÊTES UN PROFESSIONNEL DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL DES JEUNES ENFANTS :

Les Relais Petite Enfance vous accompagnent pour les conditions d'accès et d'exercice de votre métier en vous délivrant une information générale en matière de droit du travail et en vous orientant vers les bons interlocuteurs. Les Relais vous permettent également d'enrichir vos connaissances et compétences et d'échanger avec d'autres professionnels par le biais d'organisation de groupes d'échanges, de temps collectifs, de conférences, de manifestations festives et d'activités d'éveil, etc.



## LES ENFANTS AU COEUR DU PROJET DES RELAIS PETITE ENFANCE :

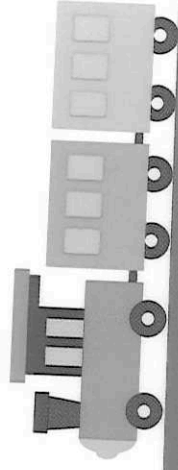
Les Relais Petite Enfance contribuent avec les familles et les professionnels à améliorer la qualité d'accueil des jeunes enfants. Ce sont des lieux de rencontre où ils pourront se préparer à vivre en groupe en apprenant à respecter les autres. Lors des temps collectifs et des ateliers d'éveil, ils découvriront de nouvelles sensations, de nouveaux environnements, de nouveaux jeux, etc.



## VOUS ÊTES PARENTS :


Les Relais Petite Enfance vous informent sur tous les modes d'accueil petite enfance (individuels et collectifs) de Seine Normandie Agglomération et vous aident à trouver la solution la plus adaptée à vos besoins en toute neutralité. La centralisation des demandes d'accueil se fait grâce à la mise en place d'un guichet unique [REDACTED]

Les Relais vous permettent également d'être informés sur les droits et les devoirs de l'employeur et du salarié. Vous y recevrez un accompagnement et un soutien dans votre rôle de parents.



**Un seul lieu pour faciliter les démarches et centraliser toutes les demandes d'accueil de jeunes enfants : le guichet unique de la petite enfance !**


**Avec le guichet unique vous pouvez :**




Bénéficier d'une présentation des différents modes d'accueil et services existants sur le territoire




Échanger sur les avantages et les inconvénients des différentes solutions



Connaître les tarifs et les aides financières possibles pour évaluer le coût réel de votre participation



Effectuer une demande de pré-inscription pour votre enfant dans les structures d'accueil gérées par Seine Normandie Agglomération



Obtenir des informations sur l'attribution des places et le suivi de la demande.